



Protocole sanitaire de rentrée 2020- SLNDBA

Préalable

Ce protocole a pour but de fixer les règles qui permettront l'accueil de tous les élèves dans les conditions sanitaires fixées par l'Education Nationale. L'établissement s'engage à le respecter et le faire respecter au mieux par les élèves, mais le civisme de chacun sera la meilleure garantie de sa bonne application.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école, au collège en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID 19 chez l'enfant ou dans sa famille.

Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

1°) Les règles de distanciation physique

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas. Toutefois, les élèves de plus de 11 ans doivent porter des masques de protection dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements, ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

2°) L'application des gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

a) Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel et doit se faire plusieurs fois par jour et a minima avant d'arriver en classe, avant les repas et après être passé aux toilettes. A défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée (sous la surveillance d'un adulte à l'école primaire). Le lavage des mains au lavabo peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

b) Le port du masque

- Le port du masque est obligatoire pour les personnels à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Le port du masque n'est pas obligatoire à l'école élémentaire mais des masques seront fournis en cas d'apparition de symptômes et dans l'attente que l'on vienne chercher l'enfant.
- Pour les collégiens, le port du masque « grand public » est obligatoire en lieu clos comme en extérieur. Il n'est cependant pas obligatoire lorsqu'il n'est pas compatible avec l'activité (sport, cantine, etc.)

Le département dotera chaque collégien de deux masques, mais il est possible de venir avec son propre masque.

c) La ventilation des classes et autres locaux

La ventilation des locaux est fréquente (toutes les trois heures) et dure au moins 10 à 15 minutes.

3°) La limitation du brassage des élèves.

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Une attention particulière sera néanmoins portée aux arrivées et départs ainsi qu'aux récréations. A la cantine, les élèves déjeuneront avec les jeunes de leur classe.

4°) Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs par ex.) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables de la cantine sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (livres, crayons, ballons, etc.) est autorisée.

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction de la propagation de l'épidémie et des préconisations du Ministère de l'Education Nationale. Nous remercions tous les membres de notre communauté éducative pour leur engagement à nos côtés pour garantir ces conditions sanitaires d'accueil de nos jeunes et adultes.

La direction